

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Cité Magnolia : les réservataires mettent la pression à la CDC

**DANS** une note adressée à la Caisse des dépôts et consignations, ces derniers regrettent l'absence d'informations sur leur situation et menacent, le cas échéant, de porter l'affaire devant les tribunaux.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**R**EUNIS en collectif, les réservataires de la Cité Magnolia n'en démordent pas face au mutisme qu'ils ont qualifié " d'intentionnel " de la part d'Avorbam Investissement, filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Dans une correspondance adres-

sée à la CDC et dont "l'union" a reçu copie, ces derniers réclament, ni plus ni moins, les clés de leurs logements sous peine d'intenter une action en justice. " Dans le cadre du projet de construction de la cité Magnolia-Avorbam, la Direction générale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a volontairement omis de dire à l'opinion nationale, en tête desquelles les plus hautes autorités de la République, qu'elle reste indifférente dans sa communication aux multiples relances individuelles des réservataires qui ont payé. En effet, depuis bientôt un an, cette entreprise n'a jamais saisi les réservataires des maisons de cette cité pour les renseigner sur l'état d'avancement des travaux et de la date de remise initialement prévue pour décembre 2019.

Cette attitude de mépris vis-à-vis des propriétaires que nous sommes (la CDC ayant encaissé notre argent) est d'autant plus frustrante, dans la mesure où la situation financière d'une bonne partie des réservataires ne permet plus de faire face aux besoins primaires, car ayant contracté des crédits immobiliers pour l'acquisition desdites villas ", s'insurge le collectif des réservataires. Avant d'ajouter : " Fort de ce qui précède et compte tenu du non-respect par la Direction générale de la Caisse des dépôts et consignations de ses obligations d'information, invitons, par conséquent, cette dernière à plus de professionnalisme et à prendre attache sans délai auprès des réservataires pour une communication sur l'examen des deux points de principe objet de notre réquisitoire : donner la date effective de remise des clés aux ayants droit ; et des informations sur le règlement au notaire qui augmente considérablement la charge financière (le projet ayant un caractère social, il devrait être exonéré de la TVA) ". Le collectif a prévenu qu'il se réservait le droit " si rien n'est fait à cet effet, de porter l'affaire devant les juridictions compétentes ".



Photo: DR/L'Union

Un pan de la cité Magnolia dont les travaux sont manifestement à l'arrêt.

### Brèves

Rassemblés par GMNN

**BDEAC.** La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a annoncé avoir réalisé un bénéfice net de 15,24 milliards de francs CFA au cours de l'année 2019. C'est une performance en hausse de 32% comparée à celle de l'année précédente. Ce résultat a été soutenu par un produit net bancaire (PNB) de 20,13 milliards FCFA en hausse de 4%.

**FABRICATION DE MASQUES.** Le Centre des métiers Michèle Yakice (CMMY) annonce l'obtention de sa certification (N°244/20) Codinorm attestant la conformité de ses masques barrières aux standards globaux de sécurité. C'est à l'issue de plusieurs tests en laboratoire et d'un excellent travail de standardisation initié par Comoé Capital et Mme Michèle Okei, directrice du CMMY (Grain de Mode) que cette certification a pu être décrochée.

**MOYEN-ORIENT.** Le Moyen-Orient a connu un nombre non négligeable d'annonces de consolidation dans le secteur bancaire au cours du premier semestre 2020. Au total, l'Agence Ecofin a pu répertorier 21 annonces de fusions-acquisitions des banques de cette région sur la période. 12 opérations sont déjà clôturées. 9 sont des intentions officiellement rendues publiques. Presque tous les pays de la région sont concernés, de l'Arabie Saoudite au Qatar, en passant par Bahreïn.

## Ntoun-Cocobeach : les travaux vont bon train

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

**L**ONGTEMPS décrié pour son mauvais état, surtout en saison des pluies, le tronçon routier Ntoun-Cocobeach (83 Km) offre à nouveau aux usagers un excellent niveau de service sur une bonne partie. Cela, grâce aux travaux de remise en état exécutés par la régie administrative des Travaux publics, en partenariat avec un opérateur privé. Le vendredi 10 juillet dernier, le ministre en charge des Infrastructures, Léon Armel Bounda Balonzi, y a effectué une visite pour s'enquérir de l'état de leur évolution, accompagné de sa ministre déléguée Françoise Assengone Obame. Les deux membres du gouvernement ont pu apprécier la qualité des travaux et les difficultés rencontrées par les techniciens sur le terrain. Le chantier consiste en un traitement des principales dégradations de la route, afin de per-



Photo: DR

Les autorités en visite sur la route Ntoun-Cocobeach.

mettre aux usagers de circuler en toute quiétude et aisance, entre les chefs-lieux des départements du Komo-Mondah et de la Noya. Depuis le 27 mai dernier, les techniciens ont en charge le curage et le rechargement de tous les bourniers actifs ou asséchés ; l'ensoleillement mécanisé par le nettoyage et l'assainissement partiel des accotements, puis de la chaussée par endroits. Ils s'attellent également à remettre en forme, partiellement, les sections détériorées de la voie ; à traiter les chapelets de nids-de-poule ; à recharger en priorité les rampes et les pentes

et à reconstruire les ouvrages forestiers en mauvais état. Il faut rappeler qu'au cours d'un entretien avec la presse, le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale avait cité Ntoun-Cocobeach parmi les tronçons routiers auxquels son équipe et lui devaient s'attaquer rapidement. Les travaux en cours d'exécution matérialisent donc cet engagement du chef du gouvernement. Dans tous les cas, le ministre Bounda Balonzi a assuré que "le chantier ira à son terme et, même en saison des pluies, les usagers pourront circuler confortablement sur cette voie à vocation sous-régionale".